

ANALYSER ET SIGNALER

- Critères de signalement d'au moins **5 cas de GEA dans un délai de 4 jours**.
- Transmettre le formulaire et la courbe à ars14-alerte@ars.sante.fr.
- Pour les EMS rattachés à un établissement de santé : déclarez sur e-sin en joignant le **formulaire de signalement** et la **courbe épidémique**.

SIGNALEZ à l'ARS

Plateforme de veille et de sécurité sanitaire

 **0809 400 660**

FAX : 02 34 00 02 83 • ars14-alerte@ars.sante.fr

ADAPTER LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION

- Rappeler les précautions standard.
- Mettre en place les précautions complémentaires.
- Communiquer auprès des équipes, des patients et des familles.

IDENTIFIER L'AGENT PATHOGÈNE

- Réaliser des coprocultures avec recherche de virus.
- Si besoin, prendre contact avec le CNR **pour plus de renseignements**.

SURVEILLER ET CLÔTURER L'ÉPISODE

- Suivre l'évolution sur la courbe épidémique (**fin de l'épidémie : 10 jours après le dernier cas**).
- Clôturer l'épisode en complétant le formulaire de signalement à transmettre à l'ARS.



LIENS UTILES

Vous trouverez toutes les procédures et outils de communication utiles sur le site du CPias Normandie et sur le site internet de l'ARS de Normandie.